

## COMPTE RENDU DU CHS-CT du 7/05/2020

Spécial CHS-CT...

Les représentants CGT ont lu la déclaration liminaire suivante :

*Madame la Présidente,*

*Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier, plus que dans l'urgence vu la date de réception des documents, la stratégie de reprise d'activité de la Direction Générale des Finances publiques. Il ne vous a pas échappé que ce document commence par souligner que depuis le début de la crise, l'exemplarité et l'engagement sans faille de la DGFIP, donc de ses agents, a contribué à la continuité de l'État, au soutien de la vie économique et financière du pays.*

*D'ailleurs hier soir encore notre Directeur Général dans son message aux agents présentant le Plan national de Reprise d'Activité a tenu à saluer une nouvelle fois leur engagement tant sur le plan professionnel que personnel.*

*En effet les fonctionnaires des Finances ont été très mobilisés pour faire face à la crise. Mais pas seulement professionnellement en assurant les missions prioritaires. Respecter strictement le confinement, participer bénévolement aux missions d'entraide comme la confection de masques en tissu, la distribution d'aide alimentaire pour les plus démunis, l'assistance aux personnes âgées isolées, les exemples de solidarité et de civisme ne manquent pas et ils sont tout aussi importants dans ce contexte de crise.*

***Le confinement n'est pas un repos et encore moins un congé annuel. Ce n'est pas un choix mais une décision du gouvernement qui s'impose à toutes et tous.***

*Les agents de la fonction publique ont un sens particulièrement élevé des missions qu'ils remplissent, de l'intérêt général ainsi que de la continuité du service public. Leur voler leurs congés, c'est encore une fois les mépriser et les maltraiter alors qu'elles et ils font preuve d'un fort engagement, malgré des conditions déplorables et, au passage, de salaires bloqués.*

*Cette ordonnance crée des inégalités de traitement graves entre agents. Le télétravail ou le placement d'office en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) ne sont pas des choix !*

*Ces inégalités de traitement sont-elles compatibles avec le statut général des fonctionnaires ? Sans compter que ce traitement est aussi discriminatoire, il va pénaliser davantage les femmes, les fonctionnaires vulnérables, les femmes enceintes, les parents d'enfants de moins de 16 ans.*

*Madame la présidente, l'ordonnance sur le vol des congés est scandaleuse, nous vous demandons une nouvelle fois d'y déroger !*

*Sur la reprise d'activité, nous l'avons souvent dit, à la CGT, nous sommes attachés aux principes du service public donc à sa continuité. Mais pas aux risques et périls des agents des finances. Nous réaffirmons donc que la question sanitaire en lien avec l'accomplissement des missions est notre priorité.*

*Après le 11 mai, la consigne ministérielle est de continuer à prioriser le télétravail. Pour nous c'est une évidence, et il faut continuer de distinguer les missions qui ne peuvent être télétravaillées de celles qui pourraient l'être mais ne le sont pas du fait du manque de matériel à disposition.*

*En présentiel, il faut préalablement à la reprise, s'assurer que dans chaque site toutes les mesures de prévention, pour chaque collègue, sont mises en place.*

*C'est pourquoi avant toute reprise en présentiel il est impératif que tous les plans d'aménagement des locaux soient transmis aux membres du CHSCT, afin de vérifier si l'aménagement est compatible avec la reprise, et que des visites sur site puissent avoir lieu.*

*En l'absence d'avis de l'ISSST et du médecin de prévention, le Plan de Reprise de l'Activité ne peut commencer le 11 mai. Tous les plans doivent être présentés et discutés avec les représentants du personnel.*

*Les représentants du personnel demandent un bilan de l'état de toutes les climatisations du département, ainsi que l'avis des acteurs de prévention sur l'utilisation des climatisations en période de Covid 19.*

*Y a t'il un risque pour les agents dans la situation actuelle de pandémie d'une mise en marche de la climatisation. S'il y a risque, quel dispositif met on en place en cas de fortes chaleurs ?*

*Sur la question du nettoyage et désinfection, primordiale dans le cadre du PRA, les protocoles et cahiers des charges doivent être étudiés poste par poste. La fiche nettoyage doit être rapprochée du protocole national élaboré par le ministère du travail pour le déconfinement. Celui-ci prévoit notamment que les toilettes, sols et surfaces doivent être nettoyés quotidiennement. Actuellement dans la plupart des trésoreries, ce nettoyage a lieu une fois par semaine. Les rampes d'escaliers, les poignées de porte doivent être désinfectées deux fois par jour... Comment envisagez vous la chose ?*

***Sans ces éléments de préparation de la reprise concernant les conditions de sécurité et de santé des agents, la date du 11 mai doit être décalée.***

*Et puis bien entendu il reste la grande problématique des conditions matérielles d'accueil de l'utilisateur en fonction de chaque site. Question que nous avons voulu anticiper à chaque audio-conférence CHS de crise sans possibilité de discussions puisqu'on nous accusait de nous précipiter à tort.*

***Maintenant que nous sommes au pied du mur que fait-on ?***

En réponse à cette liminaire la directrice indique que la note sur les congés est sortie la veille et qu'elle est complexe quant à son application. Quand elle sera calée il y aura diffusion des mesures aux agents, mais elle indique qu'elle ne dérogera pas à la règle. On est surpris... Rappelons que la CGT a engagé un recours devant le Conseil d'Etat contre l'ordonnance sur le vol de congés et RTT.

Pour ce qui est de la date du 11 mai, elle ne pose pas problème selon la directrice, car il n'y aura pas d'arrivées nouvelles sans que les conditions de distanciation soient respectées. L'accueil physique reste pour l'instant sur RDV, et elle a demandé aux chefs de service de ne prendre des RDV qu'à partir du 18 mai seulement, pour se laisser le temps de s'organiser. Ah ben si c'est QUE le 18 mai, ça change tout !!! On comprend mieux qu'on se préoccupe le jeudi 7 mai des dispositions à prendre pour le lundi 11, avec le vendredi férié au milieu. Ce n'est pas comme si la date du 11 était connue depuis plusieurs semaines après tout... ET que nous insistons depuis longtemps !

La directrice réfute la notion de précipitation au dernier moment et répond que rien ne changera vraiment le 11, sauf à la marge, et que les chefs de service ont consigné de contacter chaque agent la semaine du 11 au 15 pour discuter du PRA.

Nous indiquons à la direction que les agents sont dans l'attente, voire l'angoisse pour certains, de savoir ce que cette date de déconfinement va impliquer précisément pour chacun d'entre eux et dans quelles conditions de sécurité sanitaire cela va pouvoir se faire. Ce ne sont pas des pions ! Quant à la discussion sur l'anticipation de la reprise pour chaque site, cela fait plusieurs semaines que les représentants du personnel se trouvent confrontés à une fin de non-recevoir.

Sur le reste des débats on a presque envie de dire nous aussi «on en reparle dans 8 jours», car malgré plusieurs longues heures de débat, les avancées et des éléments concrets, on les cherche encore !

Etant donné que rien n'a été préparé suffisamment en amont, aucune déclinaison locale du plan national dans ce CHS-CT, tout est reporté à la date du prochain CHS-CT, le 15 mai.

Circulez, on vous dira tout mais plus tard !

On nous oppose beaucoup de théorie, de fiches techniques, de normes et de références sanitaires dont on a bien du mal à retenir tous les n° ou pourcentage de dilution, mais de

---

**Section du Lot du Syndicat National des Finances Publiques CGT**

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: [cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr)

plan organisationnel et de données chiffrées, point du tout. Et sur les conditions d'application des mesures de protection maximales des agents on a des doutes...

### **Quelques morceaux choisis :**

Nous avons essayé d'avancer sur la problématique du ménage et des équipements de protection.

Le protocole de déconfinement prévoit un nettoyage journalier des sols, mais aussi de procéder plusieurs fois par jour au nettoyage des sanitaires, équipements de travail collectifs, rampes d'escaliers, poignées de portes, interrupteurs, etc.

Dans certaines trésoreries le personnel de ménage passe une fois par semaine, et dans aucun site du Lot les prestations journalières ne remplissent tous ces critères.

On nous répond que des avenants au contrat sont en cours avec les prestataires pour un nettoyage quotidien. Très bien, mais quand cela sera-t-il réalisable ?? On ne sait pas !

Sur le masque toujours le même débat. Bien que la Haute Autorité de Santé ait dit que ce qui tend à protéger le mieux (en plus de la distanciation sociale) c'est le double port du masque, il n'est pas prévu de masque individuel pour tous. Uniquement pour les accueils physiques, et même dans ce cas on ne pourra ni l'imposer ni en fournir à l'utilisateur qui n'en porterait pas.

Pas de problème puisqu'il suffit de maintenir la distance et d'éviter les contacts nous dit-on... Soit, la direction le dit, le médecin du travail le dit, l'ISST le dit, peut-être sommes-nous de nature trop craintive ou anxieuse (comme certains médecins et épidémiologistes visiblement...). Même le gouvernement le dit, enfin quand il ne dit pas exactement le contraire, ça dépend des stocks à disposition...

Sur la distance justement, dans les bureaux la règle c'est 4m<sup>2</sup> par agent, avec un écart de 2 mètres entre chaque agent assis, et 1 mètre pour les flux de circulation.

L'ISST précise que si rien n'est prouvé sur la transmission par voie aérienne du virus, le contraire n'est pas prouvé non plus. Donc par mesure de précaution il conviendrait que dans les couloirs ou lieux de passage trop étroits pour que 2 personnes se croisent en étant pas séparées d'au moins un mètre, le port d'un masque grand public soit à prévoir pour tout le monde (ah tiens finalement... le principe de précaution...)

Donc les collègues des sites où le problème va se poser (couloirs trop étroits, un seul escalier pour la montée et la descente, etc...) vont être équipés alors ?! Que nenni, la direction s'est empressée de préciser qu'il ne serait certainement pas possible, voire souhaitable, d'équiper les agents en masque, et que chacun devait attendre de ne pas s'engager en même temps qu'une autre personne sur un couloir de circulation.

Bref, concrètement tout va être étudié après le départ du train, on a l'habitude, lors du CHS-CT du 15 mai. D'ici là des plans de chaque site doivent nous être présentés. On espère cette fois-ci avoir les documents avant la veille, car comme nous l'avons rappelé à la direction nos élus n'assistent pas au CHS pour faire tapisserie. Encore faut-il leur donner les moyens de le préparer.

**Si vous rencontrez des problèmes dans vos services,  
n'hésitez pas à nous les faire connaître pour que nous puissions intervenir.  
Nous sommes là pour vous défendre,  
mais nos yeux et nos oreilles c'est vous !**

La direction est revenue sur l'affaire des plexiglas livrés sans ouverture pour le passage des documents. Désormais elle affirme avec aplomb qu'il s'agit de la responsabilité des chefs de

---

**Section du Lot du Syndicat National des Finances Publiques CGT**

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: [cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr)

service qui, soit n'ont pas demandé le bon modèle, soit n'ont pas émis de réserves à leur livraison.

Bien facile comme excuse de reporter la faute sur les autres! La vérité : un seul modèle a été proposé et certains services ont bien émis des commentaires lors de la livraison.

Il serait peut-être enfin temps que la Direction assume ses erreurs et arrêter de s'enliser dans ses mensonges !

On aurait bien voulu finir ce compte rendu sur une note positive. Hélas il faut également noter que quand nous avons voulu reparler des indemnités de repas en demandant notamment à la directrice d'informer les agents sur ce qui avait été acté lors de la précédente audio conférence (confère notre CR du 29/04), bizarrement, refus catégorique d'aborder cette problématique dans le cadre du CHS-CT. On insiste en vain, on se méfie, « vous n'allez quand même pas revenir sur ce qui a été acté » demande t-on ? « A quand le prochain CDAS pour en débattre alors » ? Point de réponse, « il y aura des précisions » nous dit-on , mais de quel ordre on n'en saura pas plus. C'est vraiment beau le dialogue social à l'aune de la direction... mais on sent surtout l'entourloupe. Maintenant que le PCA a été assuré avec conscience par les agents du département va t-on encore chercher à les priver d'acquis ?!!